

RCP régionale sarcome

Procédure organisationnelle DCC

Procédure organisationnelle pour l'utilisation du **dossier communicant de cancérologie (DCC)** au sein de la RCP régionale sarcome.

La RCP régionale sarcome a lieu le **jeudi matin à 08h30**, par visioconférence.
Médecin responsable : Professeur François GOUIN - ☎ 02 40 08 48 50

1- Inscription des DCC

- Centralisation automatique des inscriptions dans le DCC

Le médecin qui souhaite présenter un dossier :

- Crée le DCC¹ à partir du site sécurisé www.onco-paysdelaloire.com > accès DCC².
- Complète les CR clinique et anapath constitutifs de la fiche RCP sarcome
- Inscrit le dossier à la RCP

NB1 : un guide utilisateur est disponible sur la page d'accueil du site sécurisé www.onco-paysdelaloire.com > accès DCC

2- Inscription pour la connexion de visioconférence

Signaler l'inscription pour la connexion au plus tard le mardi, par messagerie à : anita.guilmard@oncopl.com

3- Déroulement de la RCP

Pour tout problème de connexion contacter le : 02 98 100 800

Ou le secrétariat d'ONCOPL : Anita Guilmard au 02-40-84-76-00

- Le médecin ayant inscrit le DCC présente le dossier
- Le médecin responsable enregistre la décision. Celle-ci est ensuite accessible directement depuis le DCC

¹ L'ouverture du DCC est soumise au consentement signé du patient. Son recueil est possible avant ou après la RCP. Le document de consentement est accessible www.onco-paysdelaloire.com > document DCC à télécharger

² Un identifiant et un mot de passe personnels sont nécessaires pour accéder au DCC. Pour toute demande initiale de mot de passe, remplir le formulaire en ligne www.onco-paysdelaloire.com > document DCC à télécharger. En cas de perte ou d'oubli de l'identifiant/mot de passe, contactez-nous à contact@onco-paysdelaloire.asso.fr